

Par Alexandra Vallat

Les antibiotiques... c'est pas automatique !

Celui qui n'a pas entendu cette phrase au moins 100 fois ces trois derniers mois devait être sur une île déserte. Le veinard !

« Les antibiotiques c'est pas automatique », d'une part parce que nos défenses immunitaires sont de précieux trésors à préserver et qu'elles font souvent un travail formidables, toutes seules comme des grandes sans avoir besoin d'aide, et surtout parce que « les antibiotiques, utilisés à tort, ils deviendront moins forts »... C'est une réalité que personne ne peut nier et nous espérons tous que ce message soit entendu. Si les antibiotiques ne doivent pas être automatiques, c'est aussi parce que leur puissance ne doit pas être sous-estimée et que les effets secondaires sont parfois importants, d'où la nécessité pour les médecins d'évaluer le rapport bénéfice/risques à chaque prescription. Nous vous parlerons ici d'antibiotiques, mais plus précisément de ceux de la classe des quinolones et fluoroquinolones, puisque c'est à ce sujet que notre rédaction a été alertée...

Définition*

Les quinolones et fluoroquinolones forment une large classe d'antibactériens de synthèse qui comprennent les dérivés de l'acide nalidixique découvert en 1962 et utilisé chez l'homme dès l'année suivante .../... L'ajout de l'atome de fluor dans les années 1970 a permis d'augmenter fortement la pénétration des molécules quinolones dans les cellules (jusqu'à 200 fois plus) : ce fut la naissance des fluoroquinolones, puissants antibiotiques capables de lutter contre une grande variété de germes chez l'homme et l'animal. L'apparition sur le marché dans les années 1980 de la norfloxacine, ofloxacine, ciprofloxacine, péfloxacine et loméfloxacine ont permis aux fluoroquinolones de devenir des antibiotiques de référence pour de nombreuses infections, comme les pyélonéphrites aiguës ou les prostatites. Un rapport remis en septembre 2007 par l'INAMI, organisme belge de sécurité sociale, montre que la principale indication de prescription des fluoroquinolones concerne les infections (ou risque d'infection) des voies aériennes. Près de la moitié des quinolones mises sur le marché se sont vu retirer ou restreindre leur licence d'utilisation, mais vers 1998, les ventes de fluoroquinolones augmentent et vont même exploser à partir de 2001, avec l'apparition de produits de nouvelle génération.

*source : Wikipedia



Il semblerait que les effets secondaires des quinolones et fluoroquinolones soient mal appréciés ou sous-estimés, c'est en tout cas ce que nous retenons des personnes qui nous ont contactés et qui subissent aujourd'hui les conséquences liées à l'ingestion de cette classe d'antibiotiques. Ça ne date pas d'hier et les études à ce sujet sont nombreuses, mais à l'évidence la France a plus de mal que les Etats-Unis à reconnaître les risques liés à la prise de ces médicaments.

Si l'efficacité reconnue des fluoroquinolones représente un bénéfice certain (heureusement !), leur usage devrait se limiter aux infections sévères.

Comme pour chaque médicament, des mises en garde et des effets indésirables sont indiqués sur la notice, mais les lison vraiment ? et quand bien même, peut-on penser que ces effets secondaires, noyés dans des pages d'avertissements, peuvent nous concerner ? Ça n'arrive qu'aux autres ce genre de choses, et puisqu'on nous l'a

prescrit, ma foi, c'est sans doute bon pour nous...

Si tous les antibiotiques sont susceptibles de provoquer des effets secondaires, ceux liés à la prise de fluoroquinolones peuvent se révéler plus graves et plus handicapants sur la durée. Si des effets immédiats peuvent se faire sentir (troubles digestifs, diarrhées), ils disparaissent à l'arrêt du traitement. Les effets durables, quant à eux, apparaissent pendant le traitement et peuvent persister à l'arrêt de celui-ci, pendant des semaines, des mois ou des années. Les **effets décalés** sont les plus dangereux et les plus traîtres, puisqu'ils peuvent apparaître des mois ou des années après la prise d'un antibiotique de la classe des fluoroquinolones. Il est donc difficile, pour le patient et le corps médical, de faire le rapprochement entre les symptômes et les antibiotiques... La précaution consistant donc à arrêter le traitement dès l'apparition d'un effet indésirable ne peut lutter contre les effets décalés !

Quelques effets secondaires indiqués dans les notices françaises et américaines* :

Fatigue physique et mentale, sensation de mal-être, transpiration excessive, douleurs, courbatures, arthralgie (douleurs articulaires), craquements articulaires, raidissement ou gonflement des articulations, douleurs aux extrémités (mains et pieds), attaque de goutte, arthrite, arthrose, détérioration des cartilages et des ligaments, tendinite, tendinopathies pouvant aller jusqu'à la rupture tendineuse notamment au tendon d'Achille mais aussi aux épaules, genoux, mains et également à la mâchoire, myalgie (douleurs musculaires), crampes musculaires, fonte musculaire, céphalées (maux de tête), étourdissements, sensations ébrieuses, sensation de tête vide, désorientation, vertiges, troubles du sommeil (y compris : insomnie chronique), rêves anormaux, ataxie (en particulier troubles de la marche et de l'équilibre), tremblements, convulsions (de type épileptique), hypertension intra-crânienne, instabilité émotionnelle, dépression, idées et actes suicidaires, dépersonnalisation, délire, confusion mentale, dysesthésie (douleurs, brûlures), douleurs oculaires, yeux secs, vision floue, diminution de l'acuité visuelle, chromatopsie (modification de la perception des couleurs), diplopie (double vision), surbrillance des lumières, photophobie, corps flottants, éclairs, perte transitoire de la vision, œdème, palpitations, tachycardie, hypotension, hypertension, angine de poitrine, impuissance sexuelle etc, etc.

*Source wikipedia

Cette liste est loin d'être exhaustive et notre but n'est pas de faire peur. Comme pour tout antibiotique, la liste des effets indésirables possibles est longue, ce qui ne signifie pas qu'elle concerne une majorité de personnes, mais certains effets indésirables graves devraient être mis en évidence sur les notices, comme c'est le cas aux Etats-Unis. Fruit de la pugnacité de plusieurs associations de consommateurs, les effets tendineux des fluoroquinolones sont désormais mis en évidence sur les notices américaines, se traduisant par un avertissement encadré de noir (Black Box Warning), représentant le plus haut niveau de mise en garde dont le FDA (Food and Drug Administration) dispose.

Le 10 juillet 2008, les autorités sanitaires canadiennes adoptent les mêmes mesures. En France, les tendinites sont simplement mentionnées dans les sections « mises en garde » des notices. De la même façon, les risques d'atteintes du système nerveux périphérique doivent être indiqués depuis 2004 dans les notices américaines. En France ? Rien... tout va bien, madame la marquise !

Rappelons au passage le scandale du Trovan, fluoroquinolone testée illégalement sur 200 enfants et nourrissons au Niger ... Après une longue bataille judiciaire, le laboratoire a finalement versé aux autorités nigérianes la somme de 75 millions de dollars en échange de l'arrêt des poursuites ! CQFD.

Si nous avons cherché à en savoir plus sur la question, c'est parce que Florian Massey, lecteur de Mulhouse, nous a contactés, désespéré. Il dit subir depuis près d'un an les effets secondaires ravageurs d'un antibiotique de la classe des fluoroquinolones...

Témoignage

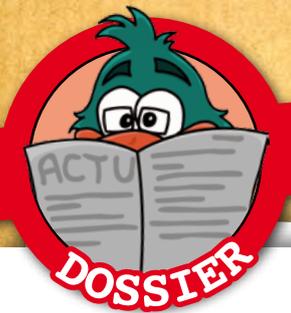
« Il y a 10 mois j'avais 20 kilos de plus, je faisais du sport de haut niveau, de la musculation, de la course à pied... En février 2010, je vais voir un médecin pour un abcès qui commence à s'infecter, et il me dit qu'il faut l'ouvrir. Comme j'ai pour habitude de demander systématiquement un second avis médical, je vais voir quelqu'un d'autre qui me propose de prendre deux médicaments, dont un antibiotique de la classe des quinolones. Soit... je décide de prendre ces médicaments et au bout d'une semaine, j'ai des maux d'estomac et des saignements de nez mais deux médecins me disent que c'est normal. J'ai fait mon traitement pendant 15 jours et j'étais de plus en plus mal. Quelques jours plus tard, en allant faire mes courses, j'étais pris de vertiges, j'ai fait un malaise, j'ai été transporté à l'hôpital mais personne ne savait vraiment ce que j'avais. Ça allait de moins en moins bien au travail, j'avais de plus en plus de vertiges, ma vision était altérée, j'étais très fatigué. Ça a duré comme ça pendant deux mois environ, jusqu'à ce que je fasse un malaise cardiaque. J'ai été transporté d'urgence à l'hôpital mais suis rapidement rentré à la maison. Puis, la descente aux enfers... j'avais des tremblements tout le temps, j'ai fait des convulsions, j'avais comme du brouillard dans le cerveau, tout s'embrouillait et j'ai dû arrêter de travailler. J'ai fait des examens médicaux un peu partout mais rien de concluant, si ce n'est que je n'avais plus d'hormones dans le corps et que mes spermatozoïdes étaient comme « bouffés »... on m'a accusé d'avoir pris des stéroïdes mais ce n'était pas le cas, je n'ai jamais rien pris ! Et même si ça avait été le cas, je n'aurais pas eu les 5 axes hormonaux bousillés, tout au plus la testostérone. J'ai vu énormément de médecins, mais aucun n'accepte de me dire que la prise de ces antibiotiques peut être à l'origine de mes souffrances, et ceux qui l'avouent à demi mot ne sont pas prêts à aller plus loin. Il semblerait que je sois un cas mystérieux mais c'est faux, il existe de nombreuses victimes. Moi-même je n'aurais jamais soupçonné ce médicament à la base, je pensais tout simplement qu'une maladie se déclarait. Mais en faisant des recherches tout correspond. En France c'est plus délicat, mais aux Etats-Unis, en Belgique, même en Allemagne, de nombreuses victimes des quinolones sont reconnues, même celles dont les troubles sont d'ordre neurologiques. Aujourd'hui je ne peux

plus rien faire, je suis dans un état complètement végétatif, je vis du RSA parce que mon cas n'est pas reconnu, j'ai mal dans tout le corps, je n'arrive plus à me concentrer, à manger normalement, je suis dans un état végétatif... je n'ai plus de vie sociale, rien, j'ai des envies suicidaires, je ne sais plus quoi faire. Tout ce que je demande, c'est qu'on puisse me soigner, reconnaître mes douleurs... et surtout je veux retrouver ma vie d'avant ! Je m'en fiche de recevoir de l'argent, tout ce que je demande c'est de pouvoir à nouveau travailler, faire du sport, avoir une vie normale ! Quand on me parle du rapport bénéfice/risque, ça me fait bien rire... que fait-on des victimes, on les laisse mourir ? »

Pour l'heure, Florian a pris un avocat, mais doute de pouvoir tenir encore longtemps physiquement et moralement...

Son dernier espoir est de pouvoir se faire soigner dans une clinique en Suisse (clinique Ita Wegman) qui obtiendrait de bons résultats dans le traitement des troubles neurologiques. Florian ne peut se payer cette hospitalisation. Si vous souhaitez participer financièrement à cette opération de la dernière chance, contactez directement Florian au 06 60 82 98 09.





6 questions à Eric Bourhis, Président de l'AIVQ

Tonic : Votre association est-elle entendue en France ?

E.B : On a du mal à faire passer la communication. Toutefois, plusieurs députés ont quand même relayé l'information à l'assemblée nationale, mais dans les réponses on trouve toujours le fameux bénéfice/risque. Je n'ai rien contre, et heureusement que ces médicaments ont aussi des effets positifs, mais il faudrait qu'ils soient prescrits uniquement à bon escient. On avait réussi à faire passer des amendements qui apportaient un plus aux victimes des médicaments. Ils ont été acceptés au Sénat en lecture, mais rejetés par le gouvernement actuel...

Aujourd'hui nous avons créé un collectif de 5 associations de victimes de médicaments qui s'appelle le CLAIM (vaccins, hépatite B, roacutane...), le but étant d'être plus fort et que chaque victime se sente soutenue ! Il existe encore bien d'autres associations de victimes, mais ce n'est pas évident de se regrouper.

AIVQ ?

L'AIVQ (Association d'Informations des Victimes des Quinolones) située à Trégunc (29) est là pour informer sur les séquelles parfois invalidantes provoquées par la prise d'antibiotiques à base de quinolones.



A.I.V.Q

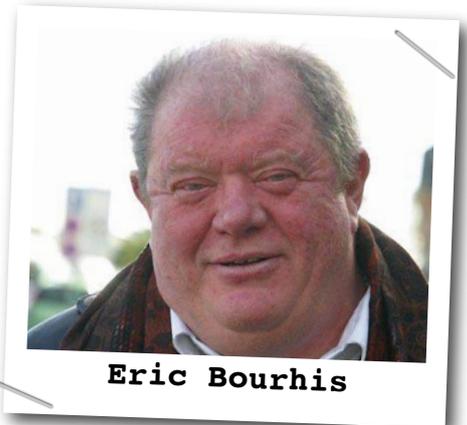
Cidex 413 - Trévignon - 29910 Trégunc
Tél. 02 56 64 13 55
Mail : association.ivq@gmail.com

Tonic : Vous êtes victime vous-même. Dans quelles circonstances avez-vous pris cet antibiotique ?

E.B : On me l'a donné en 2006 pour une simple toux et j'ai tout perdu... vous comprendrez donc ma colère ! J'ai perdu la santé, je suis handicapé 2^{ème} catégorie, rongé par les tendinopathies, et je vis aujourd'hui avec une pension d'invalidité de 580 euros par mois. Ce que les gens doivent savoir, c'est qu'un seul cachet peut faire des dégâts. J'en ai pris 5 dans toute ma vie, et au bout de 5 jours j'étais à terre. Voyez-vous, souffrir toute ma vie, ce n'est pas vraiment quelque chose que j'avais espéré ! Mon médecin traitant actuel a bien compris que ces antibiotiques ne sont pas à donner à la légère et je le remercie de faire attention, mais ce n'est malheureusement pas le cas de tout le monde. Celui qui m'a prescrit ce médicament pour une toux n'a jamais reconnu mon cas et reste persuadé que c'était le traitement à administrer. J'étais un grand sportif - coureur au large pendant 10 ans avec Eric Tabarly si ça vous dit quelque chose ! - et je me retrouve aujourd'hui handicapé, pour une simple toux ? Certaines tendinites, suite à la prise de fluoroquinolones, passent assez rapidement mais, d'autres continuent à se développer encore des années après la prise de médicament. Les miennes n'ont cessé de se développer et se développent encore.

Tonic : Qui est responsable ?

E.B : Vaste débat... chaque personne qui ferme les yeux sur le problème est responsable. Une chose est sûre, les laboratoires devraient mettre la main à la poche. Si j'ai besoin d'un fauteuil roulant dans quelques semaines ou quelques mois, est-ce à la sécurité sociale de payer ? Non ! Que chacun prenne ses responsabilités, mais aujourd'hui tout le monde sort son parapluie... Les médecins sont trop souvent montrés du doigt. Certes, certains devraient faire plus attention lorsqu'ils prescrivent des antibiotiques, mais jusqu'à preuve du contraire ils ne fabriquent pas eux-mêmes ces médicaments dans leurs caves la nuit. D'autre part, ils ne sont pas assez informés par les laboratoires des risques encourus par les patients. Bien sûr, tout médicament peut provoquer des effets secondaires, mais certains sont quand même plus terribles que d'autres.



Eric Bourhis

Tonic : Quelle différence entre les Etats-Unis et la France ?

E.B : Chose très importante, les victimes aux Etats-Unis ont le droit de se regrouper pour faire des actions collectives, ce qui est interdit en France. Chacun se défend dans son petit coin et passe complètement inaperçu. Diviser pour mieux régner, ça marche très bien ici ! L'avocat chez qui je suis a dans son cabinet 6 dossiers concernant les quinolones, et sachez qu'aux Etats-Unis, un seul cabinet d'avocats regroupe pas moins de 2 600 dossiers liés aux quinolones, et les procès ne cessent de tomber, ce qui ne veut pas dire qu'ils sont gagnés d'avance...

Tonic : Il est parfois difficile de faire le lien entre les symptômes et la prise d'antibiotiques ?

E.B : Oui, notamment à cause des effets secondaires décalés propres aux quinolones, mais aussi parce que tout le monde ne veut pas forcément ouvrir les yeux... Moi-même, alors qu'une expertise prouvait que j'étais victime des quinolones, on a essayé de me faire croire que j'avais une fibromyalgie. La fibromyalgie ça arrange beaucoup de monde, c'est une maladie à part entière qu'on ne doit pas forcément imputer à la prise de quinolones, alors qu'elle peut en être un des effets secondaires !

On nous parle du Médiateur, évidemment ça a tué de nombreuses personnes et heureusement que l'affaire a fait scandale, mais c'est un peu l'arbre qui cache la forêt et le moins qu'on puisse dire pour l'instant, c'est que la forêt est opaque... De nombreux médicaments sont extrêmement dangereux, alors qu'on nous parle des bénéfices d'accord, mais que les prescriptions soient encadrées, et pourquoi pas réservées - pour les fluoroquinolones par exemple - au milieu hospitalier ?

Tonic : Encouragez-vous les victimes à faire des procédures ?

E.B : Honnêtement, j'ai parfois du mal à leur conseiller d'entamer une procédure, avec toutes les horreurs qu'on peut entendre au cours des expertises... On est COUPABLES D'ETRE VICTIME, et c'est quelque chose d'insupportable. On est pris pour des moins que rien alors même qu'on cherche à être reconnus comme victimes. On nous salit, dans le sens où certains sont prêts à nous traiter de menteurs, d'affabulateurs... J'ai passé plusieurs expertises, et je peux vous dire que c'est assez horrible à vivre, vous en arrivez à devoir vous excuser d'être victime ! Pour autant, de nombreuses victimes ont émis le souhait de se lancer dans le combat. Quant à moi, ça fait plus de cinq ans que je suis en procédure, j'y ai laissé du temps, de l'énergie, toutes mes économies, et le combat est loin d'être fini !

Tonic : Vos espoirs ?

E.B : Pour moi, pas grand-chose si ce n'est d'être entendu. Je souhaite que suite à cet article, les victimes se fassent connaître et ne restent pas dans leur coin. Tout le monde n'a pas forcément les cartes en main pour se défendre, c'est pourquoi il est important de se regrouper, afin que chacun ait les outils nécessaires pour se défendre. C'est quelque chose qui n'arrive pas qu'aux autres... riches, pauvres, noirs, jaunes, rouges, on est tous logés à la même enseigne ! Je tiens aussi à rappeler qu'on ne trouve pas que des quinolones dans les médicaments qu'on nous donne, mais aussi dans les élevages de poulets, de porcs, de bœufs etc. On en retrouve aussi dans l'eau du robinet, qui est traitée pour tout sauf pour les médicaments...



Rencontre avec Pierre Faure-Brac, kinésithérapeute-Osthéopathe à Pierrelatte (26)

« J'ai pris plusieurs fois des antibiotiques de la classe des fluoroquinolones, et à plusieurs années d'intervalle. À l'apparition des premières pathologies, je ne les ai pas rattachées à la prise de ces médicaments. Ce n'est qu'en début d'année que j'ai fait le lien. J'en ai pris pendant 9 semaines, c'est énorme. J'ai ensuite été très malade, j'avais surtout d'abominables maux de tête, ça me réveillait toutes les nuits, en plus de gros problèmes articulaires. Il est difficile au départ de faire la part des choses entre les symptômes de la maladie pour laquelle on est traité aux quinolones, et les antibiotiques eux-mêmes. Ce qui est traître avec les quinolones, c'est qu'il y a les effets secondaires immédiats et les effets secondaires décalés, qui surviennent parfois des mois ou des années plus tard.



Pierre Faure-Brac

J'exerce à mon compte, et je me demande chaque jour comment je peux rester debout et continuer mon métier. Ceci dit, le manque à gagner est énorme cette année, vous pensez bien que je ne peux plus exercer au même rythme qu'avant. Et encore, je m'estime privilégié... J'ai fait des études de biologie, j'ai compris un peu le mécanisme, les symptômes, à quel endroit ça agissait dans le corps etc. J'ai été pris en charge rapidement par le centre anti douleur du CHU de Nîmes. En tant que professionnel de la santé, on m'écoute, ce qui n'est pas le cas de tout le monde. Je sais que de nombreuses victimes ne sont pas entendues, tout simplement parce que personne n'a envie de les croire. Par contre, au niveau des instances sanitaires, il est difficile d'être entendu, même lorsqu'on est professionnel de santé !

J'ai fait une déclaration à la pharmacovigilance de Lyon, en précisant que la FDA (US Food and Drug Administration) a rajouté sur les notices de fluoroquinolones certains symptômes qui me concernent et qu'elle refusait de rattacher à la prise de quinolones... entre autres l'apnée du sommeil d'origine neurologique et l'hypertension intracrânienne.

En France, il y a 15 millions de traitements aux quinolones par an, évidemment il n'y a pas 15 millions de personnes qui ont des problèmes !

Le problème, c'est que si vous êtes traité aux quinolones pour une infection urinaire et que 6 mois après vous faites des tendinites, une fibromyalgie, vous ne ferez pas le rapprochement entre les deux et pourtant c'est très courant.

Aujourd'hui je suis à l'oxygène au travail et à la maison, j'ai un respirateur pour dormir la nuit, sans compter les troubles métaboliques. Mon espérance de vie est limitée. Sur la notice, un certain nombre d'effets secondaires sont indiqués mais pas tous. Les problèmes neurologiques par exemple sont indiqués sur les notices américaines, mais en France on n'en parle pas.

Quant aux quinolones vétérinaires c'est pire, un poulet par exemple en mange des quantités incroyables, je vous laisse imaginer la qualité des viandes du commerce !

Au départ, ce dont auraient besoin les victimes pour commencer à aller mieux, c'est d'être reconnues en tant que victimes, qu'une autorité leur dise « Oui vous avez été empoisonné par cet antibiotique ». Rien que ça, c'est thérapeutique ! »

Les publications sur les quinolones sont nombreuses et si certaines sont pour le moins inquiétantes, aucune conclusion ne peut être faite de façon certaine. Laissons au corps médical les compétences qui lui reviennent. Pour autant, les victimes existent et sont reconnues, tout au moins pour certaines. L'heure est alors aux questions.

Les systèmes de pharmacovigilance sont-ils adaptés à la remontée des effets secondaires, alors mêmes que ceux-ci peuvent apparaître des mois ou des années après la prise du traitement ? Serait-il préférable de limiter la prescription de quinolones aux milieux hospitaliers ? Les médecins sont-ils suffisamment informés ? N'y aurait-il pas, pour un certain nombre de cas (otites, rhinites, sinusites, cystites...), d'autres alternatives médicamenteuses moins risquées ? Pourquoi les risques de séquelles neurologiques (parfois graves et irréversibles) ne sont-elles pas indiquées sur les notices françaises ?

Avançons-nous, à pas feutrés, vers un nouveau scandale sanitaire ?